

**Quelles solutions apporter aux  
espaces publics à Forest pour  
faire face aux changements  
climatiques qui nous impactent  
tous de manière différente ?**

**Thème  
#1**

**FOREST  
VORST**

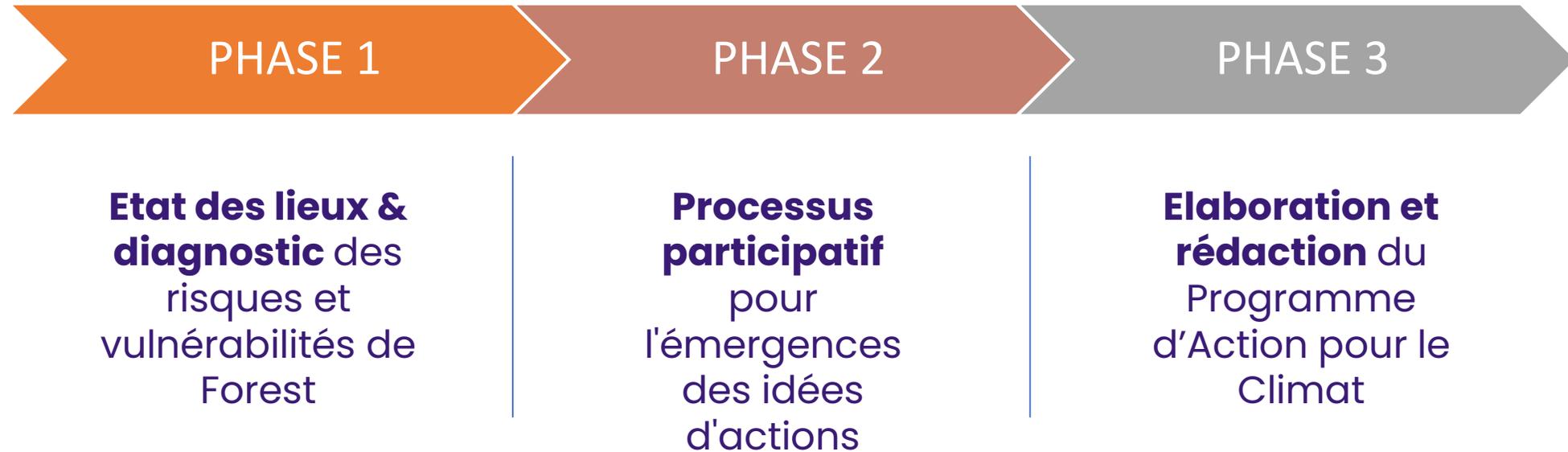
**Conseil Citoyen  
Burgerraad**

**Analyse des avis  
& recommandations**



Commune de Forest  
Gemeente Vorst

# Plan d'Actions Climat [PAC]



Commune de Forest  
Gemeente Vorst



Conseil Citoyen  
Burgerraad

# Code couleurs

5

Mesure approuvée

4

Mesure venant en appui d'une mesure en cours de réalisation ou existante

4

Mesure approuvée partiellement

2

Mesure non réalisable



Commune de Forest  
Gemeente Vorst



Conseil Citoyen  
Burgerraad

# VERDURISATION



Commune de Forest  
Gemeente Vorst



Conseil Citoyen  
Burgerraad

# VERDURISATION

## Rédiger une charte pour l'espace public

- Une charte a été faite par le BMA
- C'est une action reprise dans le Plan Climat
- Une motion va être déposée pour garantir l'adhésion de tout le conseil Communal
- Les aménagements programmés, d'ici 2025, intègrent la verdure (Chaussée de Neerstalle, Place Saint-Denis, Rue des Tropiques-Delta-Patinage, Baeck, quartier Neptune,...)



# VERDURISATION

## Conserver les espaces verts existants et les gérer correctement

- Les parcs de Forest, Duden, Jacques Brel et Abbaye sont classés donc sont déjà protégés
- La taille du parc de l'abbaye va même être augmentée
- **Le BEMPT**: approuvé et repris dans le PAC action n°30 du plan climat (Pérenniser le BEMPT comme un espace vert via le PRAS, en augmentant son caractère arboré tout en veillant à conserver des espaces non-arborés)



# VERDURISATION

## Interdiction abattage arbres adultes sains sans danger

- Le conseil communal vous suit partiellement
- Nous souhaitons conserver notre patrimoine arboré mais il y a des « erreurs » du passé dans les choix d'aménagement qu'on est obligé de rectifier



# VERDURISATION

**Planter arbres/plantes grimpantes partout dès que possible**

## **Approuvé et repris dans ces actions du PAC:**

- n°27 : Développer et mettre en oeuvre un plan Canopée sur base de l'inventaire du patrimoine arboré, en valorisant tous les espaces publics ouverts
- n°28: Augmenter le caractère végétalisé de nos bâtiments communaux (toitures, façades, ...)
- n°29: Encourager la végétalisation des espaces privés des quartiers identifiés comme étant au cœur d'îlots de chaleur, sur base du diagnostic du PAC



# VERDURISATION

## Le recours à des animaux herbivores (moutons, chèvres...)

- Approuvé et repris dans PAC n°14 de la liste de réserve:  
Entretenir les espaces verts de manière durable, en les mettant à disposition d'associations qui ont recours à des animaux herbivores (moutons, chèvres)



# L'EAU



Commune de Forest  
Gemeente Vorst



FOREST  
VORST

Conseil Citoyen  
Burgeraad

# EAU

## Faciliter l'infiltration de l'eau

- Approuvé et repris dans PAC n°16: retrouver le cycle naturel de l'eau



# EAU

## **Pour les jardins côté rue, intégrer dans le règlement urbanistique l'interdiction de perméabiliser plus de 50 % de la parcelle**

- L'article 11 du titre 1 du règlement régional d'urbanisme précise que la zone de recul (considérée comme les jardins coté de rue) est aménagée en jardinet et plantée en pleine terre. Elle ne peut être transformée en espace de stationnement ni être recouverte de matériaux imperméables sauf en ce qui concerne les accès aux portes d'entrée et de garage.



# EAU

## Interdire la construction dans les zones inondables et à forts aléas d'inondations

- L'interdiction pure et simple semble impossible à adopter du fait de la hiérarchie des normes
- Proposition qui sera portée au niveau de la réforme du PRAS
- En revanche, il sera rajouté dans le règlement communal d'urbanisme portant sur la gestion des eaux pluviales, l'interdiction de construire en sous-sol



# EAU

## Installer des citernes dans l'espace public et privé

- Espaces privés = maillage citernes
- Espaces publics , le conseil communal ne suivra pas cette recommandation



# EAU

**Développer des points d'eau (potable), des petits lacs avec de l'eau de pluie, par exemple dans le parc de Forest ; et des fontaines récréatives, par exemple dans le parc Marconi, sur la place Saint-Denis (comme l'ancienne fontaine), sur les ronds-points**

- Cette recommandation sera suivie

# SANTÉ & BIEN-ÊTRE



Commune de Forest  
Gemeente Vorst



Conseil Citoyen  
Burgerraad

# SANTÉ et BIEN-ÊTRE

## Organiser des enquêtes participatives

- Cette recommandation est déjà en application et sera amplifiée



# SANTÉ et BIEN-ÊTRE

## Installer plus de bancs dans les parcs avec des matériaux réutilisables

- Cette recommandation sera partiellement suivie
- Approuvé et repris dans PAC n°6 et 7 qui portent sur le réemploi et la circularité
- Contraintes des parcs classés



# SANTÉ et BIEN-ÊTRE

## Étendre des toiles

- Cette recommandation ne sera pas suivie
- Elle amène des difficultés en termes de faisabilité



# SANTÉ et BIEN-ÊTRE

## Blanchir les bâtiments et les sols

- Cette recommandation est partiellement suivie (pour les bâtiments)
- Pour l'espace public (les pistes cyclables), il y a des contraintes légales (code de la route, notamment)



# SANTÉ et BIEN-ÊTRE

## Développer des plaines de jeux

- Cette recommandation est suivie
- Maillage ludique en cours sur tout le territoire

# MERCI !



Commune de Forest  
Gemeente Vorst



**Conseil Citoyen  
Burgerraad**